

Questions
&
Réponses
sur
le parrainage



LES ALCOOLIQUES ANONYMES^{md} sont une association de personnes qui partagent entre elles leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.

Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright © by AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre original
Questions & Answers on Sponsorship

Copyright © 2017
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Révisée en juin 2022.

Tous droits réservés.

Adresse postale :
Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163, USA

www.aa.org

Questions & réponses sur le parrainage*

*Dans cette brochure, nous utilisons les termes « parrain » et « filleul » pour faciliter la lecture, mais ils sont interchangeables avec les termes « marraine » et « filleule ».

Table des matières

Qu'est-ce que le parrainage ? 7

À la personne qui cherche un parrain

Quelle différence y a-t-il entre le parrainage et la
Douzième Étape ? 8

Qu'est-ce que le nouveau tire du parrainage ? 9

Comment choisir un parrain ? 9

Le parrain et son filleul devraient-ils se
ressembler le plus possible ? 9

Le nouveau doit-il accepter tout
ce que dit son parrain ? 10

Et si le parrain n'est pas libre
quand on a besoin de lui ? 10

Un nouveau peut-il avoir plus d'un parrain ? 10

Un nouveau peut-il changer de parrain ? 11

Si un nouveau a reçu un traitement et un
enseignement dans le cadre d'un autre
programme pour alcooliques, le parrainage
d'un membre des AA est-il nécessaire ?
Une approche particulière s'impose-t-elle ? 11

Est-il jamais trop tard pour se trouver
un parrain ? 11

À la personne qui veut devenir parrain

Qu'est-ce que le parrain tire de son rôle ? 12

Tout le monde peut-il devenir parrain ? 12

Quand un membre est-il prêt à
devenir parrain ? 12

Que fait et ne fait pas un parrain ? 13

Y a-t-il une méthode idéale
pour parrainer un nouveau ? 15

Comment un parrain explique-t-il le
programme des AA ? 15

Un parrain devrait-il recommander
l'hospitalisation ? 16

| | |
|--|----|
| Quelles relations le parrain entretient-il avec la famille d'un alcoolique ? | 17 |
| Un parrain devrait-il prêter de l'argent à un nouveau ? | 17 |
| Un parrain devrait-il intercéder auprès d'un employeur ? | 18 |
| Un parrain peut-il être trop ferme ? | 18 |
| Un parrain peut-il être trop protecteur ? | 19 |
| Un parrain peut-il être trop désinvolte ? | 19 |
| Que faire si un nouveau dépend trop de son parrain ? | 20 |
| Que peut faire un parrain si un nouveau rejette son aide ? | 20 |
| Que peut faire un parrain si un nouveau résiste à « l'aspect spirituel » du programme ? | 21 |
| Comment un parrain devrait-il réagir face aux rechutes ? | 21 |
| Un membre peut-il parrainer plus d'un nouveau à la fois ? | 22 |
| Aux groupes que le parrainage intéresse | |
| Qu'est-ce que les groupes tirent du parrainage ? | 23 |
| Comment un groupe doit-il s'y prendre pour parrainer des nouveaux ? | 23 |
| Comment les groupes des AA « de l'extérieur » peuvent-ils aider les groupes et les membres dans les institutions ? | 24 |
| Le parrainage de service | 25 |
| En résumé | 27 |
| Les Douze Étapes | 28 |
| Les Douze Traditions | 29 |
| Les Douze Concepts | 30 |

Qu'est-ce que le parrainage ?

Les ALCOOLIKES ANONYMES sont nés du parrainage. Lorsque après seulement quelques mois d'abstinence, Bill W. a éprouvé un désir impérieux de boire, il s'est dit : « Il faut que tu parles à un autre alcoolique. Tu as besoin de lui tout autant qu'il a besoin de toi ! ».

Il a trouvé le Dr Bob, qui avait essuyé maints échecs dans sa lutte acharnée contre la boisson, et les AA sont nés de leur besoin mutuel. À cette époque, on n'utilisait pas le mot « parrain » et on n'avait pas écrit les Douze Étapes, mais Bill a transmis le message au Dr Bob qui, à son tour, assura sa propre sobriété en parrainant un nombre incalculable d'alcooliques. Nos fondateurs ont découvert que le partage apportait à leur abstinence une richesse inestimable.

Que signifie le mot parrainage chez les AA ? Dans certains organismes, il est obligatoire d'avoir un parrain — une personne qui se porte garant d'une autre et la présente comme apte à devenir membre. Chez nous, ce n'est absolument pas le cas. Notre porte est grande ouverte à tous ceux qui désirent arrêter de boire !

Chez les AA, le parrain et son filleul se rencontrent d'égal à égal, comme Bill et le Dr Bob. Voici en gros en quoi consiste le parrainage : un alcoolique qui a progressé sur le chemin du rétablissement partage son expérience, d'une manière continue et individuelle, avec un autre qui fait appel aux AA pour devenir abstinent ou le demeurer.

Lors de nos toutes premières réunions des AA, nous pouvons ressentir de la confusion, du malaise et de l'appréhension. Même si ceux qui assistent aux réunions répondent volontiers à nos questions, cette aide ne suffit pas. Beaucoup d'autres questions nous viennent à l'esprit entre les réunions ; nous constatons que nous avons besoin d'un soutien constant quand nous commençons à apprendre à « vivre sans alcool ».

Nous choisissons donc un membre des AA avec lequel nous nous sentons à l'aise, avec qui nous pouvons parler en toute liberté et en toute confiance, et nous lui demandons d'être notre parrain.

Que vous soyez nouveau et hésitez à « déranger » quelqu'un, ou un membre de plus longue date qui essaie de s'en sortir sans aide, le parrainage est à votre portée, pour peu que vous le demandiez. Nous vous supplions de *ne pas tarder*. Les alcooliques en rétablissement chez les AA veulent partager ce qu'ils ont appris avec d'autres alcooliques. L'expérience nous enseigne que partager sa sobriété, c'est contribuer dans une large mesure à assurer la nôtre !

Le parrainage peut aussi signifier la responsabilité de *l'ensemble du groupe* d'aider le nouveau. De nos jours, un nombre sans cesse croissant d'alcooliques n'ont pas leur premier contact avec les AA dans une réunion. Ils n'ont au préalable communiqué ni avec un intergroupe ni avec un bureau central, et n'ont pas fait non plus l'objet d'une « Douzième Étape ». Ainsi, particulièrement pour cette catégorie de nouveaux, les groupes reconnaissent la nécessité d'une forme de parrainage. Et c'est même une des principales activités des membres dans de nombreux groupes bien structurés.

Le parrain assume tacitement sa responsabilité, laquelle ne revêt aucun caractère officiel ; par contre, elle constitue les fondements de l'approche des AA pour vaincre l'alcoolisme grâce aux Douze Étapes. Le parrainage peut être une relation à long terme.

Nous espérons que cette brochure saura répondre à quelques-unes des questions fréquentes sur cet échange gratifiant qu'est le parrainage. Elle s'adresse à ceux qui sont peut-être à la recherche d'un parrain, aux AA désireux de partager leur sobriété en parrainant, et aux groupes que le parrainage intéresse. (Voir page 23)

À la personne qui cherche un parrain

Quelle différence y a-t-il entre le parrainage et la Douzième Étape ?

Pratiquer la Douzième Étape — rendre visite à un alcoolique qui appelle à l'aide pour lui parler du programme des AA — peut constituer le *début du parrainage*, sans qu'il en soit nécessairement ainsi.

Le parrainage, de par son appui *soutenu* envers un autre alcoolique, naît souvent lorsque le candidat accepte de l'aide, admet qu'il est aux prises avec un problème de boisson et décide que l'abstinence est une solution.

Parrainer, c'est un travail de Douzième Étape, mais c'est aussi une *responsabilité* constante d'aider un nouveau à s'adapter à un mode de vie sans alcool.

Qu'est-ce que le nouveau tire du parrainage ?

Il assure au nouveau qu'il y a au moins une personne qui comprend pleinement la situation et se *soucie* de lui — quelqu'un vers qui il peut aller sans gêne lorsque surviennent des doutes, des questions ou des problèmes reliés à l'alcoolisme. Le parrainage permet au nouveau d'avoir un ami compréhensif et sympathique au moment où il en a le plus besoin. Le parrainage crée aussi un pont qui permet au nouveau de rencontrer d'autres alcooliques — dans un groupe d'attache ou dans d'autres groupes.

Comment choisir un parrain ?

La réunion du filleul et du parrain s'effectue sans formalité aucune, comme toujours chez les AA. Il arrive souvent que le nouveau aborde simplement un membre plus expérimenté dont le caractère semble compatible avec le sien et lui demande de devenir son parrain. Ce geste suscitera la joie et la reconnaissance de la plupart d'entre nous.

Un vieil adage des AA suggère de « rester avec les gagnants ». Il n'est que raisonnable de rechercher un partage d'expérience avec un membre qui semble mettre en pratique avec succès le programme des AA dans sa vie quotidienne. Bien qu'il n'existe aucune règle stricte à cet égard, un bon parrain devrait ne pas avoir bu depuis au moins un an... et en sembler *très heureux*.

Le parrain et son filleul devraient-ils se ressembler le plus possible ?

Un nouveau se sent d'ordinaire plus à l'aise avec un parrain qui vient à peu près du même milieu que lui et qui a les mêmes centres d'intérêt. Cependant, nombreux sont les AA qui disent avoir reçu une aide précieuse d'un parrain duquel ils différaient à tous points de vue. C'est sans doute que leur attention se dirigeait alors vers les points communs *primordiaux* entre un parrain et un nouveau : l'alcoolisme et le rétablissement chez les AA.

L'expérience a toutefois prouvé qu'il est préférable que le parrain et ses filleuls soient du même

sexe. En général, cette pratique aide nos membres à se concentrer sur le programme des AA. Pour les mêmes raisons, certains membres gais ou lesbiennes préfèrent un parrain de l'autre sexe.

Le nouveau doit-il accepter tout ce que dit son parrain ?

Non. Si les idées de son parrain lui paraissent bizarres ou obscures, le nouveau a intérêt à le dire et à poser des questions. Leur relation devrait être détendue et sincère et tous deux devraient pouvoir discuter ensemble librement et honnêtement.

Le programme des AA est simple mais pour beaucoup, nous n'étions pas de cet avis au début. Nous avons souvent appris en posant des questions pendant les réunions fermées, et particulièrement en conversant avec notre parrain.

Et si le parrain n'est pas libre quand on a besoin de lui ?

C'est tout le programme des AA — pas le parrain — qui assure l'abstinence du nouveau. Le parrainage n'est que le meilleur moyen que nous connaissons d'initier un membre au programme et de l'aider à poursuivre chez les AA.

Nous avons donc bien d'autres recours quand nous ne pouvons pas prendre contact avec notre parrain. Nous pouvons téléphoner à d'autres membres, assister à une réunion des AA, appeler ou nous rendre au bureau des AA ou au club pour les alcooliques abstinentes, lire des livres, des brochures ou la revue AA pour trouver des réponses à quelque problème qui nous préoccupe à ce moment-là.

Un nouveau peut-il avoir plus d'un parrain ?

Plusieurs personnes sont d'avis qu'un nouveau ne devrait avoir qu'un seul parrain. En ne choisissant qu'un parrain, on évite la mauvaise habitude d'aller d'un parrain à l'autre à la recherche de la réponse qu'on souhaite entendre.

Un nouveau peut-il changer de parrain ?

Certainement. Nous sommes toujours libres de choisir un parrain avec lequel nous nous sentons plus à l'aise, surtout si nous croyons que ce membre nous aidera davantage dans notre croissance au sein des AA.

Si un nouveau a reçu un traitement et un enseignement dans le cadre d'un autre programme pour alcooliques, le parrainage d'un membre des AA est-il nécessaire ? Une approche particulière s'impose-t-elle ?

Les programmes gouvernementaux, industriels et autres agences qui viennent en aide aux alcooliques réfèrent de plus en plus d'alcooliques chez les AA. Ces derniers ont généralement cessé de boire ; ils en sont à une phase plus avancée du rétablissement que les nouveaux qui nous arrivaient autrefois chancelants. Leur cure de désintoxication remonte souvent à des semaines et même des mois, et ils ne ressentent plus le besoin physique de boire. Par contre, l'alcool peut continuer à les obséder et les groupes qui ont accueilli de tels nouveaux sont d'avis qu'il faut les parrainer sans tarder pour les aider à se débarrasser de cette hantise.

Ces nouveaux en ont sans doute beaucoup appris sur l'aspect médical de la maladie de l'alcoolisme. Seulement, étudier l'alcoolisme en institution, c'est selon nous une chose, mais vivre dans un monde de boisson et rester abstinents, c'en est une autre. Le parrain est prêt à partager comment il y parvient. La propre expérience du parrain pourra guider le nouveau dans l'application quotidienne des principes des AA, comme le font les autres nouveaux qui frappent à la porte des AA pour obtenir de l'aide.

Est-il jamais trop tard pour se trouver un parrain ?

Non. Un membre des AA qui a fait partie du Mouvement ou qui l'a « fréquenté » pendant plusieurs années se rend souvent compte qu'un bon parrain, avec lequel il parle ouvertement et qu'il écoute, peut lui faire comprendre le programme mieux que jamais. La plupart des membres des AA estiment que le parrainage est une partie vitale de leur croissance et de leur progrès dans le rétablissement, et y incluent ceux et celles qui sont abstinents depuis longtemps.

Le parrainage peut également se révéler la solution pour ceux qui n'ont pu demeurer abstinents que par intervalles ou qui n'ont assisté que sporadiquement aux réunions et n'ont pas vraiment fait la Première Étape. Dans de tels cas, un parrain qui a une bonne sobriété chez les AA peut tout changer.

Même si notre dernier verre est très loin derrière, il peut souvent être profitable de demander à un ami de nous parrainer. Peut-être avons-nous éprouvé du mécontentement ou de vives douleurs émotives parce que nous avons oublié que le programme des AA offre un tout nouveau mode de vie, pas seulement la libération de l'alcool. Avec l'aide d'un parrain, nous pouvons utiliser le programme à son maximum, changer notre attitude, et ce faisant, en venir à être heureux sans boire.

À la personne qui veut devenir parrain

Qu'est-ce que le parrain tire de son rôle ?

Le parrainage renforce la sobriété du membre plus ancien. Partager la sobriété facilite la vie sans alcool. En aidant les autres, les alcooliques constatent qu'ils s'aident eux-mêmes.

Le parrainage offre également la satisfaction qu'on retire à assumer la responsabilité du bien-être d'un autre. Cette activité comble vraiment le besoin que la plupart des humains ressentent d'aider leurs semblables à traverser des périodes difficiles.

Tout le monde peut-il devenir parrain ?

Les parrains ne font pas partie d'une classe supérieure des AA. N'importe quel membre peut apprendre à un nouveau à vivre sans aucune forme d'alcool.

La coutume des AA suggère cependant une restriction : le parrainage devrait être évité chaque fois qu'une relation amoureuse pourrait survenir entre le parrain (ou la marraine) et le filleul (ou la filleule). Nous, membres des AA, quelle que soit la durée de notre abstinence, restons profondément humains, sujets à des émotions qui pourraient nous détourner de « notre but premier ».

Quand un membre est-il prêt à devenir parrain ?

Notre but premier est de transmettre le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore. Les membres des AA qui ont réellement mis en pratique les Étapes des AA pour devenir abstinentes sont souvent les mieux placés pour partager leur expérience, leur force et leur espoir. Les parrains

qui connaissent le plus de succès semblent être des hommes et des femmes qui sont membres des AA depuis assez longtemps pour avoir une bonne compréhension du programme des AA tel que défini dans les Douze Étapes. Nous sommes nombreux à croire qu'il est sage de demander à notre parrain si nous sommes prêts à prendre la responsabilité de parrainer un autre alcoolique.

Le membre qui est abstinente depuis des mois ou des années est habituellement, mais pas toujours, capable de travailler plus efficacement avec un nouveau que le membre qui n'a qu'une expérience de quelques semaines ou de quelques jours. Ainsi, la durée d'abstinence n'est qu'un des facteurs d'un parrainage réussi. Il est tout aussi important que le parrain soit bienveillant, patient et soit prêt à consacrer du temps et des efforts aux nouveaux membres.

Que fait et ne fait pas un parrain ?

- Un parrain fait tout en son pouvoir, dans la mesure de son expérience et de ses connaissances, pour amener le nouveau à une abstinence continue grâce au programme des AA.
- Il démontre, par son exemple et par sa vie passée, ce que les AA ont apporté dans la vie du parrain.
- Il encourage le nouveau à assister à diverses réunions et lui fournit les moyens de le faire afin qu'il connaisse différentes opinions et interprétations relatives au programme.
- Il lui suggère de garder l'esprit ouvert face aux principes des AA s'il n'a pas encore acquis la certitude d'être alcoolique.
- Il présente le nouveau à d'autres membres.
- Il veille à ce que le nouveau connaisse les publications des AA, tout particulièrement le Gros Livre, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, notre magazine Grapevine (ou La Vigne), *Réflexions de Bill*, *Vivre... sans alcool !* et les brochures appropriées.
- Il est là lorsque le nouveau fait face à des difficultés particulières.
- Il lui explique la signification des Douze Étapes et fait ressortir leur importance.
- Il incite le nouveau à participer le plus tôt possible à des activités de groupe.
- Il fait comprendre au nouveau l'importance de toutes nos Traditions.
- Souligne la pertinence et la valeur spirituelle de

l'anonymat, tant d'une personne à l'autre qu'au niveau public, y compris les médias sociaux. (Pour plus d'informations, voir la brochure « Le sens de l'anonymat ».)

- Il essaie de présenter au nouveau une image de l'envergure des AA en dehors du groupe, et lui indique l'existence des publications des AA relatives à notre histoire, à nos trois Legs, à la structure des services et à notre présence partout dans le monde où le nouveau peut se trouver.
- Si cela semble utile, il explique le programme à la famille de l'alcoolique et leur parle d'Alateen et des Groupes familiaux Al-Anon.
- S'il est dans l'impossibilité de répondre à une question, il l'admet promptement et dirige le nouveau vers une bonne source de renseignements.
- Le parrain encourage le nouveau à porter secours sans tarder à d'autres alcooliques ; il commence parfois par l'emmener avec lui dans ses déplacements de Douzième Étape.
- Il ne fait l'évaluation personnelle du nouveau que si ce dernier le demande.
- Il ne tente jamais d'imposer son point de vue au nouveau. Un bon parrain athée n'essaiera pas de persuader un nouveau qui est croyant d'abandonner sa foi, pas plus qu'un parrain croyant ne débattrait des questions théologiques avec un nouveau qui est agnostique.
- Il ne prétend pas connaître toutes les réponses et ne soutient pas avoir toujours raison.
- Un parrain AA n'offre pas de services professionnels comme ceux fournis par un conseiller, les milieux juridiques, médicaux ou les services sociaux, mais peut parfois aider le nouveau à recevoir de l'aide professionnelle à l'extérieur des AA si cela s'avère nécessaire.
- Souligne l'importance de faire des AA un lieu sûr pour tous les membres et encourage les membres à se familiariser avec du matériel de service disponible auprès du Bureau des Services généraux comme par exemple « La sécurité chez les AA - Notre bien-être commun ».

Le parrain doit toujours souligner que c'est le programme de rétablissement et non la personnalité ou la position du parrain qui importe. Ainsi, le nouveau apprendra à se fier au programme des AA plutôt qu'au parrain. Un parrain qui maîtrise le programme des AA ne sera pas insulté si le nouveau consulte d'autres membres des AA pour des conseils ou s'il décide de changer de parrain.

Y a-t-il une méthode idéale pour parrainer un nouveau ?

Non. Chaque parrain peut agir à sa guise, en fonction de son expérience et de sa personnalité. Certains opteront pour une approche plus ou moins brusque, « à prendre ou à laisser ». D'autres feront preuve d'une patience extrême, et le bien-être de leur filleul leur tiendra énormément à cœur. D'autres encore adopteront une attitude quelque peu désinvolte, se contentant de laisser le nouveau prendre l'initiative de poser des questions ou d'appeler à l'aide si les circonstances l'exigent.

Ces approches connaissent toutes leurs succès et leurs échecs. C'est au parrain de décider laquelle il convient d'opter. S'il a de l'expérience, il sait qu'il doit être flexible et ne s'en remettra pas à une seule méthode : il pourra en appliquer plusieurs avec une même personne.

Comment un parrain explique-t-il le programme des AA ?

Dans chaque cas, le parrain fournira l'explication qu'il considère la plus naturelle et la plus susceptible d'éclairer le nouveau.

Certains parrains croient que la clé d'un rétablissement réussi passe par le rappel de la Première Étape au nouveau — soit qu'ils sont impuissants devant l'alcool et qu'ils ont perdu la maîtrise de leur vie. Plusieurs parrains insistent sur le fait qu'ensemble ils pourront faire ce qu'ils ne pourront faire seuls, comme éviter le premier verre.

Ces parrains expliquent aussi aux nouveaux que les AA leur offrent un programme *pratique* qui a déjà fait ses preuves auprès de plus de deux millions d'hommes et de femmes alcooliques. Ils leur parlent de la nécessité de considérer leur maladie comme un problème personnel et de l'ouverture d'esprit nécessaire à cette attitude ; ils soulignent en outre qu'ils sont les seuls à pouvoir décider s'ils sont alcooliques et si les AA peuvent leur porter secours.

Presque tous les membres qui travaillent avec des nouveaux parlent du programme des AA à la lumière de leur propre expérience. Ils disent à leur filleul que personne ne se fait le porte-parole des AA et que chaque membre peut interpréter librement le programme.

Certains parrains abordent le programme en

insistant plus que d'autres sur son aspect spirituel. Pourtant, tous insistent sur la force qui émane de cette « Puissance supérieure à nous-mêmes ». C'est encore une fois au nouveau, comme le signale le parrain, de donner un sens à cette notion. Elle exprime l'idée que des gens de diverses croyances — ou d'aucune en particulier — peuvent l'accepter et en fait, l'acceptent dans une parfaite harmonie.

De nombreux parrains discutent très tôt de l'importance de l'anonymat au niveau personnel et au niveau public. L'anonymat sur le plan personnel protège tous les membres contre l'identification comme alcooliques, une protection qui revêt souvent une importance particulière pour les nouveaux arrivants. Au niveau public de la presse, de la radio, des films et d'autres technologies médiatiques, comme Internet, l'anonymat met l'accent sur l'égalité dans le Mouvement de tous les membres en freinant ceux qui pourraient autrement exploiter leur affiliation aux AA pour obtenir reconnaissance, pouvoir ou gain personnel. Le promoteur n'hésite pas à souligner les avantages de l'anonymat à ce niveau public. Les parrains peuvent donner des exemples tirés de leur propre expérience du maintien de l'anonymat public.

Un parrain devrait-il recommander l'hospitalisation ?

Il est important de ne pas oublier que l'hospitalisation n'est pas prévue dans notre programme, et que la décision d'y recourir ne revient pas au parrain mais bien au médecin du filleul. Le parrain d'expérience veille à ne pas s'improviser médecin, peu importe à quelle phase du rétablissement se trouve l'alcoolique dont il s'occupe.

Un de nos doyens nous rappelle que l'hospitalisation ou toute aide professionnelle apportée au nouveau « n'amenuise en rien la responsabilité du membre de transmettre de son mieux notre message et de bien remplir sa fonction de parrain. Un bon AA ne jettera pas cavalièrement un alcoolique dans les bras des autres parce qu'il manque de temps ou parce qu'il est difficile et exigeant. La plupart d'entre nous se rappellent avec reconnaissance l'infinie patience et la grande bonté dont les membres plus anciens ont fait preuve à notre arrivée. »

Quelles relations le parrain entretient-il avec la famille de l'alcoolique ?

Il peut expliquer notre programme au conjoint, au partenaire ou à un parent et leur signaler qu'en général, les membres parviennent plus facilement à s'abstenir d'alcool lorsque leur famille s'intéresse aux AA, connaît leurs publications et assiste aux réunions ouvertes d'un groupe des environs.

Le parrain peut habituellement aider la famille à mettre toutes les chances du côté du nouveau et lui conseiller vivement de ne pas en demander trop à ce dernier, de lui laisser du temps.

Il arrive que les relations familiales de l'alcoolique aient beaucoup souffert de son comportement. En pareil cas, le parrain ne doit pas jouer le rôle d'un conseiller professionnel. Il peut toutefois faire remarquer que beaucoup de relations en danger ont été sauvées du fait que le principal problème, l'alcoolisme, ait été endigué.

Il parlera également d'Alateen et des Groupes familiaux Al-Anon : ces associations réunissent des parents et amis d'alcooliques qui, du reste, ne font pas nécessairement partie des AA.

Bien que le programme d'Al-Anon soit parallèle au nôtre, cette association est entièrement indépendante des AA. Elle aide les parents des buveurs à comprendre la maladie et son effet sur la vie familiale. Alateen, rattaché à Al-Anon, s'adresse aux adolescents qui vivent l'alcoolisme d'un parent (ou des deux) et qui viennent y partager leurs expériences. Des groupes Al-Anon et Alateen tiennent régulièrement des réunions dans un grand nombre de centres ; on trouve ordinairement leur numéro dans l'annuaire.

Pour obtenir des renseignements sur les publications et les réunions Al-Anon, contactez : 1600 Corporate Landing Pkwy., Virginia Beach, VA 23454-5617 ou consultez al-anon.alateen.org.

Le parrain devrait-il prêter de l'argent à un nouveau ?

C'est une question qui relève du jugement de chacun, bien entendu. Il faut néanmoins prendre en considération que notre unique but est d'aider les alcooliques à cesser de boire ; les AA ne sont ni une association philanthropique ni un centre d'emploi.

Jamais le facteur pécuniaire n'a constitué un élément-clé du rétablissement d'un alcoolique chez les AA.

Le parrain qui prête de l'argent à un nouveau

le fait à ses risques et périls ; son geste peut même retarder le rétablissement de son protégé. En revanche, celui qui se présente chez les AA pour obtenir de l'argent, des vêtements ou un emploi frappe à la mauvaise porte. En effet, les AA lui offrent beaucoup plus : l'abstinence.

Pour les problèmes autres que l'alcoolisme comme tel, il existe des institutions spécialisées vers lesquelles on peut se tourner. Toutefois, nombreux sont les alcooliques qui, *une fois abstinents*, viennent à bout de leurs problèmes d'ordre familial, professionnel ou juridique.

Un parrain devrait-il intercéder auprès d'un employeur ?

Lorsqu'un alcoolique arrive chez nous, il peut avoir été congédié ou encore son emploi peut être compromis. S'il travaille toujours, il est possible que l'employeur sache peu de choses, sinon rien, sur l'alcoolisme ou les AA.

Ce sont les circonstances qui indiqueront à chaque fois au parrain s'il doit intercéder pour qu'un alcoolique conserve son emploi. Un nombre étonnant d'employeurs, impatientes de retrouver un salarié compétent capable de fournir son rendement maximal, seront heureux d'apprendre que le travailleur fait partie des AA et voudront connaître davantage notre programme de rétablissement.

Nous avons publié un dépliant, « Y a-t-il un buveur problème dans votre milieu de travail », à l'intention des employeurs qui veulent en savoir plus sur nos services.

Un parrain peut-il être trop ferme ?

Certains parrains croient qu'il faut être assez direct avec un nouveau. Ils exposent le programme comme ils le comprennent. Ils expliquent ce que les AA leur ont apporté. Ils soulignent qu'on ne connaît aucun *traitement* contre l'alcoolisme mais que l'on peut arrêter l'évolution de la maladie.

Puis ils attendent que le nouveau passe à l'action. Si l'alcoolique qui boit toujours ne décide pas sur-le-champ de se joindre à nous, ces parrains préféreront laisser les événements suivre leur cours.

Une telle approche n'est pas totalement dépourvue de compassion. Elle inspire en effet le respect de beaucoup d'alcooliques, qui la recon-

naissent comme une tentative d'exposer les faits honnêtement et sans émotion.

Le programme des AA repose sur des principes qui ont fait leurs preuves, et le nouveau court un risque s'il en fait abstraction. Un parrain ferme insistera sur leur importance et saura habituellement convaincre le nouveau. D'un autre côté, une trop grande fermeté peut indisposer le nouveau. Elle devrait être tempérée par de la compassion et de la compréhension.

Un parrain peut-il être trop protecteur ?

Certains membres des AA veulent tellement aider le nouveau à se rétablir qu'ils peuvent avoir tendance à trop le protéger. Ils se font du souci sans raison et ont tendance à être aux petits soins pour lui. En agissant ainsi, ils risquent que le nouveau dépende d'un membre plutôt que du programme. Les meilleurs parrains savent que les alcooliques qui se joignent à nous doivent en venir à prendre leur vie en mains, à prendre leurs propres décisions — qu'il y a une différence entre aider quelqu'un à se remettre sur pied et insister pour les soutenir par la suite.

Un autre danger de la surprotection est que cela peut agacer le nouveau au point que les tentatives de lui porter secours provoqueront un ressentiment tel que le nouveau s'éloignera des AA.

Un parrain peut-il être trop désinvolte ?

Certains parrains préfèrent adopter une attitude désinvolte envers un nouveau. Par exemple, ils consacreront volontiers du temps au nouveau qui en fait la demande, mais ne se donneront que rarement la peine de lui téléphoner entre les réunions ou de faire en sorte qu'il y assiste.

Il est vrai que, dans certains cas, cette méthode est la plus efficace. Néanmoins, elle présente un danger : un nouveau timide ou réservé peut conclure à un manque d'intérêt du groupe et du parrain.

Un grand nombre de nos membres actuels nous ont confié qu'ils ont mis des mois ou des années à opter définitivement pour le programme des AA suite à leur premier contact, simplement parce qu'on les a laissés s'éloigner du groupe. De plus en plus de groupes tentent d'éviter cette situation en élaborant un programme qui s'étend

sur des semaines ou des mois et qui permet de suivre les nouveaux après leur arrivée chez nous (page 23).

Que faire si un nouveau dépend trop de son parrain ?

Pendant ses premiers jours d'abstinence, un alcoolique est parfois tellement dérouté et effrayé — ou dans un état mental et physique si lamentable — qu'on doit littéralement l'emmener à chaque réunion et quelquefois l'aider à prendre des décisions personnelles. Cependant, une telle dépendance est souvent néfaste pour les deux parties si elle ne cesse pas après les premières phases du rétablissement. Nous avons déjà souligné que c'est le programme des AA et non un seul membre qui assure notre abstinence. Dès lors, les chances d'un nouveau trop dépendant sont plutôt minces. Quant au parrain, des demandes incessantes et excessives le tourmenteront, ou il laissera son orgueil prendre dangereusement le dessus.

Comment résoudre ce problème sans décourager le nouveau ? Plusieurs membres des AA, lorsqu'on leur a demandé de parrainer pour la première fois, ont rencontré le nouveau et parcouru cette brochure dans une tentative d'éviter ces pièges. Il est probable que le parrain et le nouveau aient discuté de leur engagement et harmonisé leurs attentes au début de leur relation. Le parrain a aussi incité le nouveau à parler à d'autres membres des AA abstinents depuis plus longtemps. C'est le moment propice pour avoir une discussion à cœur ouvert au cours de laquelle le parrain explique une nouvelle fois l'importance de mettre tout le programme des AA en pratique, en plus de son inquiétude au sujet de la trop grande dépendance du nouveau. Si cette conversation n'aboutit pas à une solution, le parrain peut alors offrir de demeurer parrain temporaire jusqu'à ce que le nouveau trouve un parrain avec lequel il est plus à l'aise.

Que peut faire le parrain si un nouveau rejette son aide ?

Devant une telle attitude, le parrain ne peut qu'assurer le nouveau de son désir de l'aider quand il en aura besoin, et s'il en a besoin. De temps à autres, il pourrait être sage de présenter le nouveau à un membre des AA avec qui il a plus d'affinités et de centres d'intérêt. Le parrainage est un

travail flexible et les bons parrains se montrent eux-mêmes souples avec les nouveaux. Insister pour apporter au nouveau une aide qu'il repousse, c'est commettre une erreur aussi grave que lui refuser le secours qu'il demande.

Que peut faire le parrain si un nouveau résiste à « l'aspect spirituel » du programme ?

D'abord, ne pas s'en faire, car on se souviendra que le rôle du parrain n'est pas d'imposer une interprétation de notre programme. Pour la plupart des membres, l'existence des principes spirituels qui le sous-tendent ne fait plus de doute au bout de quelques mois. Néanmoins, ces gens reconnaissent également que des alcooliques ont réussi à arrêter de boire sans croire en une Puissance supérieure.

Le parrain pourrait peut-être faire ressortir la différence entre « spirituel » et « religieux ». Comme on peut le lire dans notre préambule, les AA ne sont associés à aucune secte ou formation religieuse, et l'adhésion ne requiert aucune croyance religieuse particulière... « le désir d'arrêter de boire » suffit. En revanche, il est évident que notre programme n'apporte ni aide matérielle ni secours physique ; nous n'offrons pas d'argent, pas de médicaments, uniquement des idées et l'amour d'un AA pour un autre. Dans ce sens, c'est tout le programme que l'on peut qualifier de « spirituel », et non seulement un « aspect » de ce dernier. Presque tous les nouveaux pourront accepter un concept si vaste.

Comment un parrain devrait-il réagir face aux rechutes ?

Travailler avec quelqu'un qui arrête de boire puis recommence peut se révéler décourageant au plus haut point pour le parrain. Ces périodes de rechute peuvent être très délicates, très difficiles pour le parrain et le filleul. Le parrain pensera peut-être que le nouveau est ingrat ou sera même tenté d'abandonner la partie. C'est là qu'il doit bien réfléchir pour trouver le juste milieu entre la critique sévère, qui ne ferait qu'ajouter aux remords de l'alcoolique, et la compassion excessive, qui ne l'inciterait qu'à s'apitoyer davantage sur son sort.

Bien entendu, celui qui a rechuté ne sera que davantage découragé et désorienté, et revenir

vers son parrain et son groupe pour prendre un nouveau départ lui sera peut-être extrêmement difficile. (D'ailleurs, c'est pourquoi beaucoup de parrains pensent qu'il est important de faire les premiers pas en appelant leur filleul.) Pour que le retour soit un véritable recommencement, il serait préférable de ne pas se livrer, à ce moment, à une analyse des raisons de la rechute. En effet, le parrain ferait mieux de ramener son filleul à cette phase simple qu'est la Première Étape et de lui rappeler qu'il est d'une importance primordiale de ne pas prendre ce premier verre aujourd'hui.

Plus tard, peut-être le nouveau voudra-t-il, pour ne pas retomber dans le piège, se pencher sur l'attitude qui probablement l'a mené à la rechute. Le rôle du parrain dépend ici exclusivement des parties intéressées. Si le parrain a perçu les signes avant-coureurs de la rechute, son filleul pourra réagir en lui disant : « Si seulement tu m'en avais parlé ! » Par contre, un autre sera rebuté par l'idée qu'on le « surveillait ».

La rechute, envisagée avec réalisme, peut constituer une expérience enrichissante à la fois pour le filleul et le parrain. En effet, elle peut inciter ce dernier à demeurer humble en lui rappelant qu'une personne ne peut assurer l'abstinence d'une autre et que la Douzième Étape nous dit que « ...nous avons essayé de transmettre ce message... »

La plupart des bons parrains s'efforceront de souligner que ceux qui ont fait une rechute sont toujours les bienvenus chez les AA. L'efficacité du parrainage repose en grande partie sur la compréhension et l'amour dont font preuve le membre et le groupe à l'endroit du nouveau qui, en dépit d'un véritable effort pour devenir abstinent, fait une ou plusieurs rechutes.

Un membre peut-il parrainer plus d'un nouveau à la fois ?

L'enthousiasme pour le parrainage, l'aptitude à l'assumer efficacement et le temps que l'on peut y consacrer varient d'un membre à l'autre. Il ne faut surtout pas décourager ceux qui sont prêts à parrainer plus d'un nouveau à la fois. Par ailleurs, on ne doit pas oublier que le parrainage est en quelque sorte un privilège dont devraient jouir autant de membres que possible et que cette activité nous aide tous à demeurer abstinents.

Par surcroît, les membres qui font *trop* de parrainage peuvent surestimer leurs aptitudes et mettre ainsi leur sobriété en péril. Comme c'est si souvent le cas chez les AA, le bon sens est le meilleur guide.

Aux groupes que le parrainage intéresse

Qu'est-ce que les groupes tirent du parrainage ?

Chez nous, le but premier d'un groupe est de transmettre le message du programme de rétablissement aux alcooliques qui appellent à l'aide. Les réunions constituent un moyen d'arriver à notre but ; le parrainage en est un autre.

Dans certains groupes, on étend la notion de parrainage au travail effectué auprès des alcooliques d'institutions du quartier et auprès des Isolés et des Internationaux (les AA marins), ces derniers contacts se faisant par correspondance.

Les programmes de parrainage actif rappellent à tous les membres le but premier du groupe. Ils unissent ce dernier et assurent qu'il demeurera soucieux de faire « L'important d'abord ».

Le parrainage peut également aider un groupe à créer un environnement accueillant et sûr. La sécurité est un problème qui affecte tous les membres et il est important que les groupes restent accessibles à tous ceux qui recherchent le rétablissement. Le parrainage peut aider le groupe à se concentrer sur le bien-être commun.

Comment un groupe doit-il s'y prendre pour parrainer des nouveaux ?

Un groupe obtiendra sans doute de meilleurs résultats s'il planifie soigneusement ses activités de parrainage.

Vous trouverez ci-dessous des suggestions pratiques pour structurer le parrainage d'un groupe.

- Formation d'un *Comité de parrainage* ou d'un *Comité de la Douzième Étape* permanent au sein duquel une rotation fréquente des membres est assurée. Si l'intergroupe ou le bureau central travaillent à partir de la liste de groupes individuels et des AA prêts à effectuer des visites de Douzième Étape, le Comité pourra veiller à ce que le groupe assume sa responsabilité en vérifiant si un nombre suffisant de ses membres figure sur la liste.

- Tenue régulière de *réunions de débutants*, surtout dans les grands centres, où ils sont nombreux. Vous pouvez commander les Suggestions pour réunions de débutants par l'intermédiaire de votre BSG.

- *Désignation*, à intervalles réguliers, de *membres chargés d'accueillir les nouveaux* et de les présenter à d'autres AA. Dans les groupes nombreux, les gens faisant partie du Comité d'accueil peuvent porter un insigne pour faciliter les choses aux nouveaux. Si le groupe est petit, le secrétaire peut simplement demander aux nouveaux, pendant la période des annonces, d'aller le voir après la réunion pour qu'il puisse les présenter à d'autres membres.

- Annonce d'un *message* comme celui-ci : « Si l'un d'entre vous est à la recherche d'un parrain, il peut s'adresser au secrétaire ; ce dernier veillera à lui en trouver un temporairement ». Les membres affirment que cette annonce, répétée à chaque réunion, rappelle au groupe la valeur du parrainage.

- Discussions, *en réunions fermées*, sur les possibilités de parrainage et les problèmes liés à cette activité. Dans certains groupes, des réunions sont consacrées uniquement à cette question.

- *Présentoir* des publications des AA approuvées par la Conférence sur le rétablissement (dont cette brochure).

- *Étude du chapitre 7* du Gros Livre (« Au secours des autres »).

- Préparation régulière, par le secrétaire ou le Comité de parrainage, de *l'accueil des nouveaux sortant d'une institution*, d'un centre de traitement ou de rétablissement. Par exemple, le secrétaire d'un groupe établi dans une prison peut faire part au secrétaire d'un groupe ordinaire qu'une personne libérée récemment assistera bientôt à une réunion dans son groupe. Le secrétaire ainsi informé sera alors en mesure d'éveiller l'attention de son groupe sur l'arrivée de ce nouveau. Si c'est possible, un membre pourra même offrir de le rencontrer tout de suite après sa libération.

Comment les groupes des AA « de l'extérieur » peuvent-ils aider les groupes et les membres dans les institutions ?

Les publications suivantes répondent parfaitement à cette question : *Les AA dans les centres correctionnels* et *Les AA dans les centres de trai-*

tement. Vous pouvez également consulter les Lignes de conduite des comités des centres correctionnels, les Lignes de conduite des comités des centres de traitement, le Manuel des centres de traitement et le Manuel du correctionnel. Vous pouvez vous procurer toutes ces publications auprès de votre BSG.

Le parrainage de service

« ...Le service chez les AA, c'est tout ce qui nous permet d'atteindre un camarade qui souffre encore : la Douzième Étape elle-même, un simple coup de fil qui a coûté quelques sous, une tasse de café, jusqu'au Bureau des Services généraux chargé des initiatives nationales et internationales. La somme de tous ces services constitue notre Troisième Legs, le Service. » *Le Manuel du Service chez les AA/Les Douze Concepts des Services mondiaux.*

Le parrainage chez les AA reste essentiellement le même, qu'il s'agisse d'aider un autre individu dans son rétablissement ou de servir dans un groupe. On peut le définir comme le partage de l'expérience d'un alcoolique qui a fait certains progrès dans son rétablissement et/ou dans son fonctionnement ou ses activités de service avec un autre qui en est à ses débuts. Ces deux formes de service découlent des aspects spirituels du programme.

Certains peuvent penser qu'ils ont plus à offrir dans un domaine que dans l'autre. Il incombe au parrain de service d'expliquer les divers aspects du service : organisation d'une réunion ; travail de comité, participation active aux congrès, et ainsi de suite. Il est important que le parrain de service aide les individus à faire la différence entre les besoins du Mouvement et les propres besoins d'un autre membre de groupe.

Un parrain de service, c'est généralement une personne qui connaît l'histoire des AA et qui a une solide formation dans la structure de service. Le membre des AA découvre un nouveau langage : RSG, RDR, assemblée régionale, opinion minoritaire. Il se familiarisera avec les Traditions, les Concepts et les Garanties générales, aussi bien qu'avec *Le Manuel du Service chez les AA/Les Douze Concepts des Services mondiaux*, *Le Mouvement des AA devient adulte* et autres écrits AA.

Le parrain de service commence par encourager le membre à servir dans son groupe d'attache — café, publications, nettoyage, assistance aux réunions d'affaires ou d'intergroupe, etc. Le parrain de service devrait se rappeler que tous les membres n'ont pas le désir ou les qualifications nécessaires pour aller au-delà de certains échelons et conséquemment, le parrain de service peut aider l'individu à trouver les tâches répondant à ses talents et à ses intérêts. Quel que soit l'échelon de service où s'implique une personne, ils tendent tous vers le même objectif — partager l'ensemble des responsabilités des Alcooliques anonymes.

Éventuellement, le parrain de service encourage le membre intéressé à cette forme de service à assister aux réunions de districts et à connaître l'histoire et la structure des Alcooliques anonymes. La personne qui s'initie à cette tâche devrait commencer à comprendre les responsabilités du travail de service et éprouver de la satisfaction quant à cette autre forme de Douzième Étape. On devrait encourager de tels membres à participer aux activités de district et à envisager leur élection à des postes d'adjoints dans le district afin de connaître les responsabilités des diverses tâches dans la structure de service.

Pendant cette période, il est important que le membre continue de s'imprégner des trois Legs — l'Unité, le Rétablissement et le Service, et qu'il comprenne que le principe de la rotation lui permet non seulement de progresser dans les services, mais offre aussi aux nouveaux le privilège de servir. La rotation permet en plus de comprendre que personne ne devrait s'accrocher à un poste de confiance assez longtemps pour en éprouver un droit de propriété, décourageant de ce fait les nouveaux à s'intéresser aux services.

Dr Bob, l'un de nos fondateurs, a dit : « Je passe beaucoup de temps à transmettre ce que j'ai appris à ceux qui le veulent et qui en ont tant besoin. Je le fais pour quatre raisons :

- 1) Par sens du devoir.
- 2) Par plaisir.
- 3) Parce que cela me permet de payer ma dette envers l'homme qui a pris le temps de me transmettre le message.
- 4) Parce que chaque fois que j'aide quelqu'un, je me prémunis davantage contre une rechute possible. »

La base de tout parrainage est de donner l'exemple. Les parrains de service peuvent communiquer à leurs filleuls le plaisir de s'engager dans le service des Alcooliques anonymes. Pour ce faire, on insiste sur la nature spirituelle du travail de service et on souligne l'utilité du simple geste et de la foi.

Désormais, grâce à la connaissance et à l'expérience, le membre plus nouveau est conscient que le service est notre produit le plus important après l'abstinence. Sachant cela, il peut partager sa vision avec d'autres et assurer l'avenir du mouvement des Alcooliques anonymes.

En résumé

La plupart des membres des Alcooliques anonymes sont abstinents grâce à la sollicitude particulière dont une personne a témoigné à leur égard, et au désir de cette dernière de partager avec eux un merveilleux cadeau.

Le mot « parrainage » désigne au fond l'intérêt soutenu d'un membre chevronné, qui compte tellement pour les nouveaux qui frappent à la porte des AA.

Aucun membre ni aucun groupe ne peut se permettre de perdre de vue l'importance du parrainage, l'importance de porter un intérêt particulier à l'alcoolique désorienté qui veut cesser de boire. L'expérience démontre clairement que les membres qui profitent le plus de notre programme et les groupes qui transmettent le mieux notre message aux alcooliques qui souffrent encore sont ceux qui considèrent le parrainage comme une activité trop importante pour être laissée au hasard.

Ces membres et ces groupes assument volontiers les responsabilités du parrainage ; pour eux, ce sont autant de *possibilités* d'enrichir leur expérience chez les AA et d'approfondir la satisfaction que l'on éprouve en venant au secours des autres.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool, que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.

2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.

3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.

4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.

5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.

6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.

7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.

8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.

9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.

10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.

11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.

12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

LES DOUZE TRADITIONS DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.

2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.

3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.

4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les questions qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.

5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.

9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.

10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.

11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.

12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

LES DOUZE CONCEPTS DES SERVICES MONDIAUX

I. La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.

II. La Conférence des Services généraux des AA est devenue, presque à toutes fins utiles, la voix réelle et la conscience effective de notre association tout entière dans la conduite de nos affaires mondiales.

III. Afin d'assurer un leadership effectif, nous devrions doter chaque instance du Mouvement — la Conférence, le Conseil des Services généraux et ses différentes sociétés de service, leur personnel, leurs comités et leurs directeurs — d'un « Droit de décision » traditionnel.

IV. Nous devrions, à tous les niveaux de responsabilité, maintenir un « Droit de participation » traditionnel qui assurerait une représentation par vote en proportion raisonnable à la responsabilité assumée.

V. Dans toute la structure de nos services mondiaux, un « Droit d'appel » traditionnel devrait prévaloir, afin que l'opinion minoritaire soit entendue et que les griefs soient soigneusement pris en considération.

VI. La Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active dans presque toutes les questions de service mondial devraient relever des administrateurs membres de la Conférence, réunis en Conseil des Services généraux.

VII. Les statuts et règlements du Conseil des Services généraux sont des instruments juridiques donnant pleins pouvoirs aux administrateurs pour gérer et diriger les affaires des services mondiaux. Les statuts de la Conférence ne sont pas un document légal ; ils dépendent de la tradition et des capacités financières des AA pour être pleinement efficaces.

VIII. Les administrateurs sont les principaux responsables de la planification et de l'administration des finances et des questions d'orientation générale. Ils assurent la surveillance des sociétés de service incorporées séparément et toujours actives, par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.

IX. De bons leaders à tous les niveaux de service sont indispensables pour notre fonctionnement et notre sécurité futurs. Le leadership fondamental des services mondiaux, d'abord assuré par les fondateurs des AA, doit nécessairement être assumé par les administrateurs.

X. À chaque responsabilité de service doit correspondre une autorité équivalente et la portée de cette autorité sera bien définie.

XI. Les administrateurs devraient toujours s'entourer des meilleurs comités, administrateurs de sociétés de service, membres du personnel et consultants. La composition, les qualifications, les critères et procédures d'embauche, les droits et devoirs feront toujours l'objet d'une étude sérieuse.

XII. La Conférence des Services généraux observera l'esprit des Traditions AA. Elle prendra soin de ne jamais devenir le siège d'une concentration périlleuse de richesse ou de pouvoir ; en saine administration, elle s'assurera d'un fonds de roulement suffisant et d'une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité indue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes après discussion et vote, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer la controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en action.

PUBLICATIONS DES AA. Voici une liste partielle des publications des AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : Le Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163. Téléphone : (212) 870-3400.
Site Web : www.aa.org

LIVRES

LES ALCOOLIQUE ANONYMES
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES
RÉFLEXIONS DE BILL
NOTRE GRANDE RESPONSABILITÉ
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
DR. BOB ET LES PIONNIERS
'TRANSMETS-LE'

LIVRETS

VIVRE... SANS ALCOOL
NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
LES AA EN PRISON : UN MESSAGE D'ESPOIR

BROCHURES

Expérience, force et espoir :

AA POUR LA FEMME
LES FEMMES HISPANIQUES CHEZ LES AA
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ – IL N'EST JAMAIS TROP TARD
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE NOIR OU AFRO-AMÉRICAIN
LES ALCOOLIQUE LGBTQ DES AA
LE MOT « DIEU » : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA
LES AA POUR LES ALCOOLIQUE ATTEINTS DE MALADIE MENTALE –
ET CEUX QUI LES PARRAINENT
L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT ILS ONT
SURMONTÉ DES OBSTACLES
LES AA ET LES FORCES ARMÉES
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT ?
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU
DERRIÈRE LES MURS : UN MESSAGE D'ESPOIR
(Brochure illustrée pour les personnes en détention)

Informations sur les AA :

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
VOICI LES AA
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
LE GROUPE DES AA
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
LE MEMBRE AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE : ALLIANCE DE L'ARGENT ET DE LA SPIRITUALITÉ
L'EXPÉRIENCE NOUS A APPRIS :
UNE INTRODUCTION À NOS DOUZE TRADITIONS
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA À D'AUTRES TYPES
D'AIDE AUX ALCOOLIQUE
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LE SENS DE L'ANONYMAT

Pour les professionnels :

LES AA DANS VOTRE MILIEU
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME ?
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
Y A-T-IL UN BUVEUR À PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL ?
LES LEADERS RELIGIEUX S'INFORMENT SUR LES AA
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA

VIDÉOS (disponibles sur www.aa.org, sous-titré)

VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES
LES AA : UN ESPOIR
UNE LIBERTÉ NOUVELLE
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

Pour les professionnels :

VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DU MILIEU JUDICIAIRE
ET CORRECTIONNEL
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI
ET DES RESSOURCES HUMAINES

PÉRIODIQUES

AA GRAPEVINE (mensuel, en anglais, www.aagrapevine.org)
LA VIÑA (bimensuel, en espagnol, www.aalavina.org)

DÉCLARATION D'UNITÉ

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons : placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Je suis responsable...

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela: **Je suis responsable.**

ISBN 978-1-940889-25-2



9 781940 889252